

Détail de la réunion			
Date	18/11/2021	Nombre total de votants	9
Heure prévue	18h00		
Heure effective	18h10	Nombre d'observateurs	
Heure de fin	19h20		

Personnes présentes

Atteinte du Quorum		Oui																
Lieu		LFL																
Durée de la réunion		1h10																
Type de réunions	CG	X																
	CG extraordinaire																	
	AG																	
	AG extraordinaire																	

Membres élus		Membres de droit		Invités	
Horacio FREITAS	X	Yannick LE ROUX	X	Annick MAYAKAS	Abs
Salomon AGBOGAN	X	Magali TOULET	X	Nathalie PARISOT	X
Sylvie ZANOU	X	Manuela REYNAUD	X		
Mathieu AWLIME	X	Jean-Philippe MAIZOUE	X		
Sayid ABELOKO	Abs excusé	Jean-Christophe BEGUE	X		
Koudjo AIDAM	X	Laurent THOMAS	X		
Pacôme ADJOUROUVI	ABS	Thérèse DJE	X		
Debati BAWARA-AQUEREBURU	X				
Florian KRAL	Abs				
Brice AZIABU	X				
Amine KATANE	X				
Carlos AKITANI	X				

Ordre du Jour

#1	Présentation et approbation de l'ordre du jour
#2	Point financier :
	Budget 2022
	Modification du règlement financier : frais de cantine à l'école primaire
	Facturation des cours de FLE à l'école primaire
#3	Répartition des sièges dans le comité de gestion
#	Questions diverses

ITEM #1 **Présentation et approbation de l'ordre du jour**

Résumé des discussions

M. FREITAS avant de commencer présente Mme PARISOT proviseure-adjointe. Après lecture de l'ordre du jour, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

ITEM #2 **Point financier**

Résumé des discussions

Mme TOULET présente le point financier en commençant par la situation financière du lycée, l'exécution du budget en cours et la présentation du budget 2022.

- Situation financière

Le compte financier 2020 présentait un fonds de roulement de 54 jours pour un montant de 379 millions de FCFA soit hors provisions un fonds de roulement de 32 jours seulement soit 227 millions de FCFA.

Les provisions sont réglementées, elles comprennent les risques contentieux pour 56 millions de FCFA et les indemnités de fin de service pour 96 millions de FCFA. Mme TOULET précise que le compte financier 2020 a été certifié pour la première fois par un commissaire aux comptes.

Mme TOULET montre l'évolution du fonds de roulement depuis 2018, il était alors de 595 millions de FCFA, puis 338 millions en 2019 et 379 millions en 2020.

M. AGBOGAN demande quel est l'objet du contentieux. Mme TOULET répond qu'il s'agit d'une affaire opposant un professeur dont le contrat n'a pas été reconduit après 3 ans de service, l'affaire a été jugée au tribunal et le lycée a été condamné mais le lycée a fait appel de cette condamnation.

- Exécution du budget en cours

Mme TOULET présente le budget en cours, elle indique que les recettes sont plus importantes que prévues grâce à l'arrivée de 82 élèves de plus que prévus en septembre et du fait du changement de répartition du montant de la scolarité annuelle sur le 1^{er} trimestre (de septembre à décembre) qui passe de 33 à 40% du montant. Ce changement représente une plus-value de 215

millions de FCFA.

A propos des dépenses estimées, elles sont moins importantes que prévues car le remboursement de l'emprunt du prêt immobilier a été suspendu cette année suite à la demande de rééchelonnement de ce remboursement, ce qui représente une dépense en moins de 160 millions de FCFA. Par contre il y aura une dépense supplémentaire de 90 millions de FCFA pour l'achat du terrain. Le résultat de l'exercice sera positif.

- Budget 2022

Mme TOULET présente un historique des effectifs depuis 2013, celui-ci accuse une baisse jusqu'en 2021 de 1013 élèves à 802 en 2020. L'effectif en prévision pour 2022 est évalué à 869 élèves (soit une stabilité des effectifs par rapport à 2021).

Mme TOULET présente les recettes de fonctionnement :

Dans le budget 2022, il est proposé :

- une augmentation des droits de scolarité de 1%, pour rappel en 2021, l'augmentation était de 1.9% et en 2020 de 1.4% ,
- un gel au niveau du tarif collège pour les élèves de nationalité togolaise. Ceci en vue d'un alignement progressif de ce tarif avec le tarif français.
- Maintien de l'exonération des droits d'inscription pour les TPS

Concernant les droits d'examen, ceux-ci sont prévus à la baisse, environ 20 millions de FCFA car le Cours Lumière sera centre d'examens.

Il est prévu une augmentation des intérêts sur épargne, le DAT a été augmenté de 200 millions de FCFA, il est maintenant d'un montant de 700 millions depuis octobre et les intérêts générés seront de 5.25% , en cas de besoin il pourra être ponctionné.

La reprise sur provision sera la même qu'en 2021, soit 58 millions, le jugement en appel de l'affaire en contentieux n'étant pas réglé.

Le montant des recettes de fonctionnement pour 2022 est évalué à 2 671 971 844 FCFA

Mme TOULET présente les dépenses de fonctionnement :

- Hausse des dépenses pédagogiques de 24 millions de FCFA suite à l'augmentation du nombre d'élèves
- Stabilité des charges de viabilisation
- Les charges locatives et d'entretien sont en augmentation en raison de la hausse du loyer du terrain de l'école primaire qui passe de 150 € par an à 1 139 € par mois, soit au total en FCFA une augmentation de 4.8 millions.
- Hausse des charges de logistique et diverses de 18 millions de FCFA, cette hausse est due à une augmentation des prestataires suivants :

- Restauration (en raison de l'augmentation de l'effectif)
- Prestataire pour un inventaire des biens immobilisés pour 5 millions de fcfa
- Prestataire pour le ménage : recours à une société extérieure pour l'entretien pour remplacer un agent décédé.
- Augmentation des frais bancaires liés à des transferts importants pour l'AEFE
- Baisse des créances irrécouvrables pour 2021
- La masse salariale : elle représente 63% des dépenses de fonctionnement, pourcentage en baisse par rapport aux années précédentes suite à l'application des nouvelles grilles de salaires :
 - Les enseignants : en hausse de 30% suite au recrutement d'un professeur des écoles pour

septembre 2022, à l'augmentation de l'ISVL pour les personnels résidents et à l'attribution potentielle d'une indemnité d'équipement informatique de 150 € par professeur

- Les agents de maîtrise : stabilité de la dépense
- Les agents d'exécution : dépense en baisse suite à deux départs à la retraite et un décès, aucune indemnité de fin de service ou distinction prévues pour 2022.
- Les dotations aux provisions : augmentation de 10 millions pour les provisions pour indemnités de fin de services qui sont réglementées

Le montant des dépenses pour 2022 est évalué à 2 563 931 375 FCFA soit 120 millions de FCFA de plus qu'au budget 2021.

Mme TOULET présente les recettes et dépenses d'investissement :

- Les recettes : 17 710 839 FCFA au titre de la subvention attractivité pour achat d'ordinateurs et 16 700 000 FCFA soit le solde de la subvention sécurité pour travaux restant à faire
- Les dépenses :
 - 88 394 141 FCFA pour le remboursement de l'emprunt : estimation suite à la demande de renégociation de l'emprunt demandé à l'ANEFE,
 - 10 millions pour achat de divers matériels pédagogiques
 - 26 millions pour achat de matériel informatique
 - 11 millions pour achat de mobilier scolaire
 - 42 millions pour les travaux de rénovation de la façade du LFL
 - 16.7 millions pour les travaux de sécurisation : centrale incendie et mur avec l'IFT
 - 20 millions pour divers travaux de rénovation

Le montant global des dépenses d'investissement s'élève à 214 094 141 FCFA.

Mme TOULET termine par le résultat d'exploitation prévisionnel 2022 estimé à 108 040 469 FCFA. Ce résultat permettra d'augmenter les réserves de 121 millions de FCFA.

Selon les indicateurs financiers, le fonds de roulement est passé de - 256 millions en 2019, 41 millions en 2020, - 43 millions en 2021 et devrait être de 121 millions en 2022. La situation financière de l'établissement semble être bien répartie avec une tendance à la hausse des effectifs, deux tranches du projet immobilier initial sont en suspens, les réserves constituées serviront à reprendre les travaux.

M. AGBOGAN ajoute que des actions sont à réfléchir pour pérenniser cette tendance à la hausse des effectifs, par du marketing par exemple.

M. FREITAS demande aux membres le vote de ce budget 2022

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	9
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Le budget 2022 est adopté en l'état et sera présenté à la prochaine assemblée générale pour validation des parents d'élèves.

Mme TOULET souhaite présenter au comité de gestion une modification au règlement financier à l'attention des parents d'élèves.

Elle explique que la cantine est actuellement payable par période et par anticipation mais il faut faire face à de nombreux ajouts d'élèves selon des listes établies par la secrétaire de l'école primaire en fonction des présences des élèves donc des factures complémentaires à créer et des remboursements à prévoir pour divers cas d'élèves absents même pour un repas. Il est proposé grâce à EDUKA le nouveau logiciel de scolarité de faire les factures de cantine par trimestre en même temps que les factures de scolarité.

M. BEGUE demande s'il n'est pas envisageable de faire des cartes magnétiques ou des tickets d'accès à la cantine. Mme DJE assure que faire garder des tickets par des élèves de maternelle est quasi impossible et vis-à-vis du prestataire : il faudrait tous les jours l'appeler pour lui signifier le nombre de repas du jour.

M. BEGUE demande comment cela se passe dans d'autres établissements, M. THOMAS répond qu'au Cours Lumière la cantine est facturée à l'avance par trimestre. Par contre il serait possible de prévoir un remboursement ou un avoir dans certains cas en cas de départ anticipé ou de certificat médical pour une période d'une durée d'au moins une semaine.

M. KATANE demande quand sera mis en place ce changement et souhaite qu'il soit bien communiqué à l'avance aux familles. Mme TOULET souhaite le voir mis en place dès janvier 2022 pour la facturation du 2^{ème} trimestre.

M. FREITAS demande aux membres un vote sur la proposition d'une facturation des frais de cantine au trimestre.

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	
POUR	9
CONTRE	0
ABSEPTION	0

Mme TOULET souhaite aborder le sujet des cours de FLE pour les élèves de l'école primaire. L'IFT a pris contact avec Mme DJE et établi un devis avec un tarif par groupe, actuellement il y aurait 3 groupes avec chacun 3 à 4 élèves, les familles s'étant engagées par écrit pour l'inscription. L'IFT facture 200 000 FCFA par groupe, il est donc question de la participation des parents pour les cours. Un courrier est parvenu aux familles avec un coût de 50 000 FCFA pour 10 cours, ceci avant qu'une famille ne se désiste. Donc la dépense ne sera pas couverte entièrement. La proposition faite au comité de gestion est de laisser ce coût à charge des familles et que l'établissement paie le complément soit 100 000 FCFA. Cette opération avec l'IFT est intéressante en terme d'affichage pour l'établissement.

M. THOMAS remercie M. LE ROUX pour ces élèves qui sont non francophones. La prise en charge de ces élèves était l'an dernier effectuée par un tiers poste de professeur des écoles mais le poste Plus De Maître Que De Classe n'a pas été renouvelé suite au départ de ce professeur. M. FREITAS demande un vote pour ce tarif de 50 000 FCFA demandé aux familles pour 10 heures de cours

VOTE	Nombre de votants : 9
Mainlevée	X
Bulletin secret	

POUR	9
CONTRE	0
ABSENTION	0

ITEM#3	Répartition des sièges au comité de gestion
--------	---

Résumé des discussions

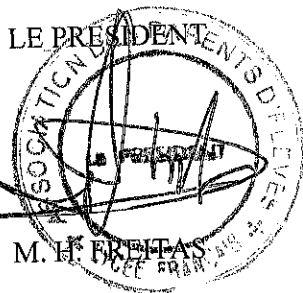
M. FREITAS présente les nouveaux membres élus et donne la répartition des postes dans ce nouveau comité de gestion. Ensuite il demande aux Conseillers des Français de l'Etranger de bien vouloir se présenter aux nouveaux membres :

- M. Horacio FREITAS : PRESIDENT
- M. Pacôme ADJOUROUVI : VICE-PRESIDENT
- Mme Sylvie ZANOU : TRESORIERE et COMMISSION COMMUNICATION
- M. Salomon AGBOGAN : TRESORIER ADJOINT, COMMISSION TRAVAUX et COMMISSION DIALOGUE SOCIAL
- M. Koudjo AIDAM : TRESORIER ADJOINT et COMMISSION TRAVAUX
- M. Sayid ABELOKO : COMMISSION FINANCES et DIALOGUE SOCIAL
- M. Amine KATANE : COMMISSION FINANCES
- M. Brice AZIABU : COMMISSION FINANCES
- M. Mathieu AWLIME : COMMISSION FINANCES
- M. Carlos AKITANI : COMMISSION INFORMATIQUE
- Mme Debati BAWARA-AQUEREBURU : COMMISSION HYGIENE ET ENVIRONNEMENT
- M. Florian KRAL : COMMISSION COMMUNICATION

Le comité n'ayant pas de sujets pour les questions diverses, la réunion est terminée.

Fin de la réunion : 19H20

LE PRESIDENT



M. H. FREITAS

LA SECRETAIRE

Mme F. FOUCHARD

LE PROVISEUR



M. L. THOMAS